



ARCADE LE SOLIDAIRE



Nous voici arrivés au terme de cette année 2021 au cours de laquelle nous avons encore connu toutes les incertitudes liées aux conditions sanitaires causées par le Covid-19.

De ce fait, quelques secteurs économiques souffrent de cette situation et notamment les cafés et restaurants et certains commerces qui n'ont pas retrouvé toute leur clientèle. Par contre, les aides accordées à certains artisans et commerçants leur ont permis de traverser à moindre mal cette période de crise sanitaire.

Au cours de cette année encore, Arcade, ses salariés et ses bénévoles ont répondu aux **411 appels des familles d'agriculteurs, d'artisans et commerçants** qui les ont sollicités, 77 d'entre eux étant des nouveaux appels. Pour les agriculteurs, le nombre d'appels est un peu supérieur à l'année 2020 alors que le nombre d'exploitations a toujours tendance à diminuer.

De plus en plus, au cours des accompagnements, une très grande attention est apportée à l'écoute de vos problèmes, soucis et causes qui vous conduisent à des situations délicates. Ces situations découlent souvent de problèmes de santé et accident de la vie ainsi que des problèmes de financement et d'investissement.

Au plus tôt les appels sont formulés, au plus les chances de trouver des réponses et des solutions vous convenant au mieux sont grandes.

Pour les artisans commerçants, on constate aussi une origine des difficultés provenant de la gestion administrative. La dématérialisation des démarches administratives, des déclarations fiscales et sociales n'est pas étrangère à ces difficultés.

En 2021, notre Assemblée Générale du 11 Mars, préparée par les salariés et bénévoles de notre Antenne d'Avesnes n'a pu se tenir en présentielle et s'est déroulée de ce fait en visio-conférence. Nous espérons beaucoup que la prochaine, prévue le **17 MARS 2022**, puisse se dérouler normalement et que l'on aura le plaisir de tous se rencontrer et d'être accueillis par les salariés et bénévoles de l'Antenne d'AMBRICOURT.

Au cours de cette année 2022, Arcade fêtera ses 30 ans. C'est en effet en 1992, que les 2 associations départementales d'aide aux agriculteurs en difficulté, créées en 1990 dans le Nord et le Pas de Calais, ont fusionné pour s'appeler **ARAD 59-62**. Depuis 2007, l'activité de l'association s'est étendue à l'accompagnement des artisans et commerçants et **ARAD 59-62** devient **Arcade – Paysans Ruraux Solidaires**. Une journée de réflexion et également festive sera organisée au cours du mois de septembre 2022 si les conditions le permettent. Nous vous en tiendrons informés.



AVEC NOTRE PRESIDENT JEAN-MARIE LEBRUN, EN CE DEBUT 2022, LAISSEZ NOUS VOUS SOUHAITER, POUR VOUS ET VOS PROCHES, UNE TRES BONNE ANNEE.

Brigitte DELANNOY et Marc WESTRELIN
Vice-Présidents d'Arcade

APPEL DE COTISATION 2022

C'EST NOUVEAU!

Vous pouvez adhérer à Arcade en vous connectant sur le site

helloasso.fr

(Site sécurisé)

BULLETIN D'ADHESION 2022

L'adhésion à l'association vous donne accès aux renseignements sur des problèmes économiques, juridiques et sociaux qui affectent votre exploitation et vos voisins.

Montant de la cotisation : 50 € minimum

NOM : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____

Mail : _____

adhésion à ARCADE - BUREAUX SOLIDAIRES et autres € pour l'année 2022.

Envoyez le bulletin à l'adresse suivante : **ARCADE - RURAUX SOLIDAIRES**
1 rue du Moulin - BP 80 025
59 529 HAZEBROUCK Cedex
Mail : arcade.asso@orange.fr

Vous pouvez également adhérer à Arcade en vous connectant sur le site **helloasso.fr**

L'adhésion est un moyen plus à votre disposition pour soutenir notre action.

A nouvelle année, nouvelle cotisation ...

SOYEZ SOLIDAIRES, PENSEZ À ENVOYER VOTRE COTISATION 2022

(pour rappel, son montant minimum est de **50€**)

ARCADE VOUS informe ...

Formation : Cultiver ses ressources

Le 19 octobre dernier, en binôme salarié et bénévole, nous avons assisté à la formation « **Cultiver ses ressources pour dépasser les difficultés** ». Issue d'un projet européen rassemblant plusieurs associations agricoles, cette formation nous a permis d'identifier ce qu'est une ressource (un ensemble de compétences, savoirs et capacités qui s'appuient sur nos expériences, réussites, intuition et estime de soi ...) ainsi que les différents types de ressources mobilisables : ressources internes, telles

que les habilités, la stratégie, mais également les ressources externes telles que des personnes, documents ou outils... Si connaître ses propres ressources n'est pas facile, on peut toujours compter sur un tiers (comme le binôme Arcade) afin de les identifier mais aussi de savoir comment les mobiliser pour sortir des difficultés.

Des guides liés à la formation sont disponibles dans chaque antenne, n'hésitez pas.

Méloody CHARLES
Technicienne Arcade

Info flash

LE SITE INTERNET D'ARCADE FAIT PEAU NEUVE !

Afin d'être plus moderne et plus pratique, le site internet d'Arcade a été totalement reconstruit et repensé par la commission communication.

L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun y trouve les renseignements recherchés le plus rapidement possible.

Vous retrouverez par exemple les derniers numéros du Solidaire, l'agenda et l'actualité des antennes...

Vous pouvez également adhérer ou faire un don directement en ligne via la plateforme Hello asso (paiement sécurisé).

Notre site internet est rattaché à celui de Solidarité Paysans, pour nous retrouver il suffit de rechercher depuis votre moteur de recherche **Arcade ruraux solidaires** ou via l'adresse directe : <https://solidaritepaysans.org/arcade5962> ou directement par : arcade5962.org



Anaïs BOUTTEAUX
Technicienne Arcade



Cafés Transmission organisés pour les futurs cédants d'Arcade et animés par Audrey GREGOIRE d'Initiatives Paysannes

Dans la région des Hauts de France, l'âge moyen des agriculteurs est de 52 ans. Sur les 27 000 agriculteurs aujourd'hui, 9 000 d'entre eux auront l'âge de la retraite d'ici 5 ans, soit un tiers de la profession.

Transmettre son exploitation, c'est se préparer à la fin d'une histoire et au début d'une autre. C'est pourquoi, il est important de réfléchir et d'anticiper son projet pour réussir sa transmission.

Ils étaient 10 futurs cédants à HARDIFORT et 6 autres cédants chez Marie et Claude à AMES pour échanger sur le sujet de la transmission.

A partir d'un support, reprenant des réflexions diverses sur le thème de la transmission, les futurs cédants présents devaient choisir celles qui leur semblaient les plus importantes :

- ✓ « *En famille, c'est plus facile, enfin pas toujours* »,
- ✓ « *Un coût de reprise raisonnable, pour que le jeune qui suit puisse s'en sortir* »,
- ✓ « *C'est le projet qui fait la viabilité de la ferme* »...

Voilà quelques réflexions qui ont été partagées et débattues dans le groupe.

Puis 3 petits films réalisés par le réseau ont été visionnés. Nous avons entendu plusieurs témoignages de personnes qui ont cédé leurs fermes ou leurs ateliers de production.

Il faut retenir que la volonté et les souhaits du cédant sont importants au moment de la transmission de son exploitation.

Mais aussi qu'il faut anticiper pour que le passage du témoin puisse se faire dans les meilleures conditions.

Chaque participant a pu retenir de la présentation de ces trois petits films, une ou plusieurs idées correspondant à sa propre situation, que nous avons ensuite partagée.

De cet après-midi convivial, il a été rappelé l'importance de se préparer, d'anticiper et de se faire accompagner le plus tôt possible. C'est se donner plus d'atouts pour réussir la transmission de sa ferme. Chaque transmission est différente et les moyens de l'aborder sont nombreux : accompagnement individuel, formation, temps d'échanges, réunions d'informations,

Les cafés transmission sont des temps d'échanges ouverts et propices à la rencontre. Des discussions naissent, elles permettent de déterminer les 4 grandes étapes d'une transmission :

- ✓ **J – 4 ans** : la préparation (en parler, se renseigner, maintenir la transmissibilité...)
- ✓ **J – 2 ans** : la décision (droits à la retraite, chercher un repreneur, évaluer son exploitation, ...)
- ✓ **J – 12 mois** : la concrétisation de la négociation (informer les propriétaires, démarches de transition, ...)
- ✓ **La transmission effective** (officialiser les accords, demande de retraite, formalités cessation, ...)

A ce sujet, Audrey GREGOIRE d'Initiatives Paysannes a rappelé qu'elle peut accompagner et proposer des formations pour préparer la transmission, en partenariat avec d'autres organismes agricoles. C'est une association indépendante, subventionnée par la Région, le service est gratuit et personnalisé selon votre projet de transmission. Vous pouvez la contacter au 03 21 24 31 54 (ou vous rapprocher de votre antenne Arcade).

D'autres Cafés Transmission seront organisés dès qu'un petit groupe pourra être constitué.



« ON NE PERD PAS SON TEMPS, ET PUIS C'EST BON D'EN PARLER AVEC D'AUTRES PERSONNES », NOUS A DIT UN PARTICIPANT.

Marie-Rose VANDAMME et Jean-Marc MOREL
Bénévoles à Arcade

RECENSEMENT AGRICOLE : LA FRANCE A PERDU 100 000 FERMES EN 10 ANS !



Entre 2010 et 2020, la France a perdu 101 000 exploitations agricoles. Autrement dit, plus de vingt-sept fermes ont disparu chaque jour pendant dix ans dans notre pays.

Le nombre d'agricultrices et d'agriculteurs a aussi diminué. Il est passé à 496 000 en 2020, soit une baisse de 18 % par rapport à 2010. Le nombre de travailleurs agricoles a diminué également de 11 %, de 740 000 en 2010 à 659 000 en 2020.

La part des agriculteurs de moins de quarante ans reste stable mais celle des plus de cinquante et soixante ans augmente. 58 % des agricultrices et agriculteurs ont aujourd'hui plus de cinquante ans et 25 % ont plus de soixante ans.

Les élevages et les exploitations de petite taille ont particulièrement souffert pendant cette décennie. La part des fermes spécialisées dans l'élevage est passée de 55 % en 2010 à 48 % en 2020. 64 000 élevages ont été perdus en dix ans, soit une diminution de 31 %.

La taille moyenne des exploitations agricoles est passée de 55 hectares en 2010 à 69 hectares en 2020 (+25 %).

En parallèle l'association Arcade a accompagné plus de 750 agriculteurs et agricultrices entre 2016 et 2020 sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Xavier BONVOISIN
Coordinateur Régional Arcade

L'avis de Solidarité Paysans sur le rapport Damnaïsin



Le 23 novembre 2021, Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture présentait sa feuille de route suivant le rapport Damnaïsin¹. Le réseau Solidarité Paysans² dénonce « une feuille de route pour détecter le mal-être des paysans mais qui ne s'attaque pas aux responsabilités collectives des difficultés »³. Cette feuille de route, n'est pas à la hauteur du mal-être et ne répond pas aux besoins concrets des agriculteurs en difficulté.

Ces propositions ne prennent pas en compte la faiblesse des revenus des agriculteurs.

Il est fait, un amalgame constant entre « agriculteur en difficulté économique » et « agriculteur présentant des signes de mal-être ». La surcharge de travail, l'isolement sont d'autres éléments qui y contribuent, et qui sont générés par le modèle de développement.

Un autre amalgame, entre « agriculteur en difficulté économique » et « maltraitance animale », qui est insultant pour les agriculteurs fragilisés dont la priorité est le bien-être de leurs animaux.

Ces propositions proposent d'identifier des agriculteurs en difficulté par des sentinelles en grande partie créancières des agriculteurs ! Les conflits d'intérêts qui transcendent le monde agricole, ne peuvent donner lieu qu'à des traitements partisans et partiaux des situations.

Le réseau SOLIDARITE PAYSANS salue entre autres, le suivi envisagé après une tentative de suicide et l'accompagnement des familles endeuillées, le renforcement de l'aide au répit etc. qui est un premier pas.

Cependant, le réseau invite à interroger le modèle industriel et le développement agricole qui engendre isolement et surcharge de travail. Il précise les besoins des paysans que nous accompagnons et percevons au quotidien : à savoir vivre dignement de leur travail, retrouver une autonomie décisionnelle, retrouver la maîtrise de l'exploitation.

Les propositions complètes du réseau sont disponibles sur le site solidaritepaysans.org.

Amandine HUYGHE – Technicienne Arcade

¹ rapport d'identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide mené par Olivier DAMNAÏSIN, député
² Réseau National auquel l'association Arcade Ruraux Solidaires adhère
³ Communiqué de presse – Solidarité Paysans du 23/11/2021

REVALORISATION DE LA RETRAITE AGRICOLE DES LE 1^{ER} NOVEMBRE 2021

Ce nouveau mécanisme mis en place consiste à rehausser la valeur de la retraite agricole à hauteur de 85% du SMIC si elle n'était que de 75% auparavant, totalisant un montant de 1 035€ net par mois. L'écart entre le taux actuel et celui d'antan est appelé le complément différentiel. La revalorisation est calculée suivant une priorisation, en fonction des années de service accomplies par le bénéficiaire.

Comme la loi s'applique de manière non rétroactive, la revalorisation commence à partir des salaires du mois de novembre 2021. Elle sera versée pour la 1^{ère} fois le 9 novembre 2021 par les MSA. Ce versement correspond au mois de novembre.

Les conditions pour bénéficier de la revalorisation.

Afin de profiter de cette revalorisation de la retraite agricole, il faut remplir plusieurs conditions :

- Il faut que le bénéficiaire ait la qualité de chef d'exploitation (ou ayant eu),
- Il doit avoir obligatoirement avoir liquidé l'ensemble de sa retraite,
- La personne bénéficiaire de la revalorisation doit avoir exercé le métier de chef d'exploitation à titre principal et/ou exclusif.

Les conjoints, même s'ils ont le titre de collaborateurs ou aidant familiaux ne bénéficient pas encore de cette revalorisation de retraite. Même si une loi nouvelle, en gestation, étend la revalorisation, elle ne s'applique que pour les chefs d'exploitation pour le moment.

Le bénéficiaire doit avoir accompli 17,5 années de service en tant que chef d'exploitation agricole. Il doit justifier ces années de service afin de prétendre à la revalorisation de la retraite.

Pour jouir de cette revalorisation, le chef d'exploitation agricole a l'obligation de faire valoir ses droits de base et complémentaires auprès de toutes les retraites. S'il n'exerce plus, il doit avoir fait valoir l'ensemble de ses droits.



Jean-Claude DECOUVELAERE
Administrateur à Arcade



QUELQUES NOUVELLES ...



A vos agendas !
DATES A RETENIR

**LE 17 MARS 2022,
L'AG ARCADE
SE TIENDRA
DANS LE PAS DE CALAIS**

BIENVENUE

AMBRICOURT :
*Romane THOMAS a rejoint
l'équipe le 1er décembre*



« Bonjour à chacune et à chacun,
Après avoir travaillé trois années au sein de l'équipe Arcade à Hazebrouck, j'ai pris 10 mois de pause en 2021 pour prendre du temps pour mes projets personnels. Je suis ravie d'intégrer à nouveau Arcade, cette fois-ci aux côtés de l'équipe bénévole et salariée d'Ambricourt. J'ai grandi en Bretagne, et je découvre les campagnes de la belle région du Nord et du Pas-de-Calais petit à petit...
Au plaisir de vous rencontrer. »



**ARCADE : RECONNUE
D'INTERET GENERAL**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'association Arcade est reconnue d'intérêt général. Cette reconnaissance permettra aux donateurs de bénéficier d'un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt égale à 66% du don.
Pour les adhérents accompagnés, ce **REÇU FISCAL N'EST POSSIBLE QUE SUR LE MONTANT AU-DELÀ DE LA COTISATION DE BASE FIXÉE À 50 € POUR 2022.**

RAPPEL

AIDE DE MINIMIS

Depuis 2018, le soutien du Conseil Régional des Hauts-de-France à l'association Arcade est conditionné au « non-dépassement » du plafond d'aide de minimis par **LES AGRICULTEURS ET PAR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS ACCOMPAGNÉS.**

Afin de pouvoir rendre compte de ce « non-dépassement » au Conseil Régional, nous vous demandons de répondre à la demande que le binôme d'accompagnement vous propose. Les salariés et bénévoles de l'association sont à votre disposition pour vous aider à remplir le document.

Le financement de l'association dépend du retour de ce document.
MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Le 17 mars, l'Assemblée Générale d'Arcade va se dérouler dans le Pas de Calais.

A ce titre, toutes les bonnes volontés et talents sont les bienvenus pour nous aider à faire de cette journée un moment convivial.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez vous rapprocher directement de l'antenne dont vous dépendez ou appeler au 03.28.41.39.39



En fin d'année, M^{me} **Aude GAHINET**, psychologue issue du monde agricole, a animé une journée sur chacune des antennes sur le thème « **gérer ses difficultés et rebondir** ».

Les adhérents présents ont pu témoigner du stress qu'ils vivaient. A travers leurs témoignages, Aude a distingué les symptômes physiques, émotionnels et cognitifs (pensées) de leur stress et mis en valeur des ressources qu'ils avaient en chacun d'eux. Suite à cette journée intense en terme d'échanges et de ressentis sur l'antenne d'AVESNES SUR HELPE, l'idée d'un groupe de paroles à destination d'adhérents de cette antenne est en cours de germination au sein de l'équipe salariés - bénévoles. La mise en place d'un tel groupe, organisée par Arcade, se ferait dans le but de proposer un espace d'échanges confidentiel et respectueux de la parole de chacun afin de créer des liens entre ces personnes.